



PROLONGATION DE LA PERIODE D'ESSAI : UN DIALOGUE RENOUÉ ?

Une délégation de la Fédération CGT du Spectacle a occupé ce mardi 15 mars après-midi la Direction générale de la création artistique (DGCA). Cette action lui a permis d'être reçue par la directrice adjointe du Cabinet et la conseillère sociale de la ministre de la Culture et de la Communication.

Après une discussion franche et sincère, il apparaît que la concertation abandonnée en février 2015 doit reprendre d'urgence avant le vote de la loi « liberté de création, architecture et patrimoine » (LCAP) en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, et notamment son article 11A qui instaure le travail gratuit pour les artistes-interprètes remettant ainsi en cause de façon radicale leur présomption de salariat.

La Fédération CGT du Spectacle sera attentive aux propos tenus par la ministre en soirée lors de la réunion de la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

Son attitude, ses propos, pour écarter les dangers qui menacent gravement les artistes interprètes, détermineront les actions que nous ne manquerons pas de mener dans les prochains jours.

De même nous attendons toujours une expression de soutien aux artistes et aux techniciens du spectacle dont les règles d'assurance-chômage sont une nouvelle fois remises en cause par le Medef, avant une négociation décisive le 24 mars prochain !

Paris, le 15/03/2016.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com